la province de Québec, les titulaires doivent suivre avec soin les instructions pédagogiques contenues dans les *Règlements du Comité catholique* et accompagnant le programme d'étude. Ce dernier, sous le titre de *Sciences naturelles*, indique aussi, par année, ce qu'il convient d'enseigner à l'école primaire dans le domaine des sciences usuelles.

Nous allons publier ici la direction pédagogique se rapportant à l'enseignement des sciences naturelles que renferment les Règlements du Comité catholique. Nous attirons l'attention toute spéciale des instituteurs et des institutrices sur cette direction si claire et si complète:

Leçons de choses et connaissances scientifiques usuelles.—Comment comprendre cette partie du programme, et comment en faire l'application dans les écoles, telles sont ici les deux questions principales à se poser.

Ce qu'il faut entendre, c'est un enseignement réduit aux notions d'usage ordinaire—et réellement mesuré sur les besoins des élèves.

On n'enseignera donc que le nécessaire, juste ce qu'il faut pour se rendre compte des phénomènes vulgaires, pour comprendre un langage scientifique devenu usuel, pour connaître ce que tout le monde connaît ou est tenu de connaître aujourd'hui. On laissera de côté ce qui est savant, les nomenclatures, les classifications, les formules abstraites. Et puis on visera à ce qui est utile : ce qui est applicable à l'industrie et au commerce, dans les villes ; à l'agriculture et à l'horticulture, dans les campagnes.

Le programme pourtant reste le même pour les écoles urbaines et pour les écoles rurales. Car il est un fonds commun que tous les élèves doivent posséder. Mais si les matières étudiées sont les mêmes, les développements peuvent varier.

L'enfant des villes, par exemple, doit connaître dans une mesure suffisante les plantes, les animaux, les minéraux, et n'être pas exposé à commettre de trop grosses erreurs sur ces points, dans ses lectures, dans ses conversations. Mais pour lui, cela est évident, l'industrie et tout ce qui s'y rapporte ont plus d'intérêt immédiat et plus d'importance pratique.

Il en est autrement pour l'enfant de la campagne. Les plantes, les arbres, les animaux domestiques, la terre seront les grandes préoccupations de sa vie. C'est pour lui plus particulièrement que le programme s'étend sur les végétaux, les animaux, les minéraux. Mais il ne saurait être privé de toute connaissance sur les diverses industries.

Voilà comment il faut interpréter l'enseignement des connaissances scientifiques usuelles.

Le programme propose un maximum ; le maître mesure ses leçons —en étendue et en profondeur—d'après les besoins de ses élèves,